LÉGION ROYALE CANADIENNE
FILIALE RICHELIEU (QUÉBEC 79)
Réunion du Comité exécutif
Sis au 745 Des Carrières Saint-Jean-sur-Richelieu
Le 11 juin 2019 à 19h00

Annexe « A »
PV REX 2019-06-11

PRÉSENTS :
Camarade Maurice Leblanc, Président
Camarade Yves Lavoie, 1er Vice-président
Camarade Michel Duquette, 2e Vice-président
Camarade Marlène Leroux, Trésorière
Camarade Richard Octeau, Secrétaire
Camarade Gilbert Leroux, Président sortant

INVITÉ : Camarade Frederick Lawrence, Administrateur des communications

ORDRE DU JOUR

1.	**Ouverture de la réunion**	
1.1	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Secrétaire
1.2	Aucune adoption du PV du 9 avril, puisqu'adopté le 7 mai dernier	Secrétaire
2.	**Affaires courantes**	
2.1	Lecture des états financiers :	Trésorière
2.2	Correspondance :	Secrétaire
2.3	**Orientation du Comité exécutif**	
2.3.1	***1er Vice-président***	
2.3.1.1	Calendrier des activités, mai et juin	
2.3.2	***2e Vice-président***	
2.3.2.1	Opération de la cuisine	
2.3.2.2	Opération Bar	
2.3.3	***Secrétaire***	
2.3.3.1	Lecture des tâches de juin et juillet : « Tableau de Gestion des Tâches Mensuelles »;	
2.3.3.2	Tableau de Gestion des suivis de Réunions et d'Assemlées;	
2.3.3.3	Tâches du secrétaire durant les réunions et les AG; et	
2.3.3.4	Réunions paralèles.	
2.3.4	***Trésorier***	
2.3.5	***Président sortant***	
2.3.6	***Président***	
2.3.6.1	Transfer des dossiers des travailleurs communautaires	
2.3.6.2	Heures d'ouvertures pour les réservations privées	
2.3.6.3	Étude concernant une poste combiné de « Secrétaire / Trésorier »	
2.3.6.4	Publicité sur l'infolettre de la direction provinciale	
3.	**Divers**	
4.	**Clôture de la réunion :**	
4.1	Motion d'ajournement	
4.2	Prochaine réunion du C.E., mardi le 9 juillet 2019	

Camarade Richard Octeau
Secrétaire
Filiale Richelieu (Québec 79)

LÉGION ROYALE CANADIENNE
FILIALE RICHELIEU (QUÉBEC 79)
Réunion du Comité Exécutif
Sis au 745 Des Carrières Saint-Jean-sur-Richelieu
Le 11 juin 2019 à 19h00

PRÉSENTS :
Camarade Maurice Leblanc, Président
Camarade Yves Lavoie, 1er Vice-président
Camarade Michel Duquette, 2e Vice-Président
Camarade Marlène Leroux, Trésorière
Camarade Richard Octeau, Secrétaire
Camarade Gilbert Leroux, Président sortant

INVITÉ : Camarade Frederick Lawrence, Administrateur des communications

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion :

1.1 Mot de bienvenue

Le président souhaite la plus cordiale des bienvenues à tous les participants. Le président déclare l'ouverture de la réunion à 18h57. Le président mentionne qu'il a invité à cette réunion du C.E. le Camarade Frederick Lawrence en tant qu'administrateur des communications, mais que le Camarade Lawrence n'a pas réellement besoins d'invitation puisqu'il est le Vice-commandant du district.

1.2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour** : **(Annexe « A ») :**

Le président a ajouté à la dernière minute à l'ordre du jour les sujets de discussion suivants:

2.3.6.1 Transfer des dossiers des travailleurs communautaires
2.3.6.2 Heures d'ouvertures pour les réservations privées
2.3.6.3 Étude concernant une poste combiné de « Secrétaire / Trésorier »
2.3.6.4 Publicité sur l'infolettre de la direction provinciale

L'ordre du jour est adopté avec ses ajouts :

Proposé par : Camarade Michel Duquette
Appuyé par : Camarade Yves Lavoie

Adopté à l'unanimité

1.3 **Adoption du PV, Réunion du CE du 9 avril 2019** : Ce PV fut exceptionnellement adopté lors de la réunion conjointe C.E. et Administrateurs du 7 mai 2019.

2.0 **Affaires courantes :**

2.1 **Lecture des états financiers :**

La trésorière fait lecture et explique le bilan financier mensuel en date du 11 juin 2019. Le 1er Vice-Président signal une correction au montant de la petite caisse, qui est de $410.00 et non de $300.00. Remise des relevés mensuels au secrétaire. (Annexe « **B** »).

Les états financiers sont adoptés avec la correction :
Proposé par : Camarade Yves Lavoie
Appuyé par : Camarade Michel Duquette
Adopté à l'unanimit

2.2 **Correspondances :**

Le président mentionne qu'il a affiché au babillard de la filiale le poster du « Programme de Transition des Vétérans ».

2.3 **Orientation du Comité exécutif :**

2.3.1 ***1er Vice-président* :**

2.3.2 **Calendrier des activités de juin et juillet 2019** :

Le 1er vice-président nous informe qu'il rencontre des difficultés à créer un calendrier des activités et des fonctions de la filiale pour le mois de juillet, car il n'arrive pas à recevoir les confirmations de réservations privées. Le président demande c'est quoi qui accroche, car habituellement c'est un problème de formation. Le 1er Vice-Président répond que l'information ne se passe pas entre le lui et l'administrateur des réservations et les volontaires qui organisent les soupers du vendredi, car nous manquons de bénévoles. Le président mentionne que l'idée que nos membres appels pour donner leurs noms avant le mercredi pour le souper du vendredi est excellente, comme le vieux mess = débats +++, mais le 2e Vice-Président mentionne que nous ne refuserons jamais à quelqu'un de manger s'il n'a pas donner son nom avant mercredi.

2.3.2 ***2e Vice-président*** :

2.3.2.1 **Opération de la cuisine** :

Le 2e Vice-Président nous informe que le menu pour les soupers du vendredi sera des steaks avec un deuxième choix de dernière minute. Les steaks seront contrôlés et il va travailler en équipe avec le 1er Vice-Président pour que ça fonctionne. Le 2e Vice-Président mentionne que la cage de rangement pour les cylindres de propane est dessoudée et aura besoins de réparation. Le 1er Vice-Président nous informe qu'il va prochainement acheter des cadenas pour enchaîner le les cylindres de propane.

2.3.2.2 **Opération du Bar** :

Le 2e vice-président mentionne que le Camarade René Pellerin est présentement admis au HHR et demande de bien vouloir réduire les communications avec lui le plus possible, afin de permettre à son rétablissement. Le 2e vice-président nous informe que les commandes du bar sont tous complétées et l'inventaire du bar sera fait à la fin du mois avec l'aide du 1er Vice-Président.

2.3.3 ***Secrétaire***

2.3.3.1 **Tableau de gestion des tâches mensuelles** :

Le secrétaire énumère les tâches mensuelles inscrites au tableau pour les mois de juin et juillet.

Le 2e Vice-Président et la Trésorière mentionne qu'il y a des erreurs de dates et de personnes responsables au tableau des tâches mensuelles. Le secrétaire mentionne qu'il a déjà à maintes reprises demandé aux membres du C.E. d'éffectuer une révision / vérification complète de ce tableau, sans avoir de retour de leurs parts. Les membres du C.E. s'engage à vérifier le tableau de gestion des tâches et envoyer les corrections au secrétaire. **À suivre**

2.3.3.2 **Tableau de gestion des suivis de réunions et assemblées : (Annexe « C ») :**

Le secrétaire fait la lecture des points du « Tableau des suivis des réunions et assemblées » et il effectue les ajouts correctifs au tableau (voir l'annexe « C » pour plus de détails).

2.3.3.3 **Tâches du secrétaire durant les réunions et les AG** :

Le secrétaire mentionne qu'il aimerait ne pas être intérompu, devancer ses paroles et lui indiquer quoi dire par d'autres membres du C.E. lors des réunions et AG.

Le président sortant mentionne que normalement le secrétaire ne devrait pas diriger les réunions et AG, c'est la tâche du président de diriger et lire l'ordre du jour des réunions et assemblées car il est de facteau le président des débats, le secrétaire n'a comme tâche qu'indiquer au président où nous sommes rendus dans l'ordre du jour et prendre des notes.

Le 2e vice-président mentionne que s'il avait été président, le secrétaire ne ferait pas la lecture du tableau de gestion des suivis de réunions et d'AG, c'est lui qui ferait cette lecture.

Le président mentionne que la tâche que le secrétaire fait présentement est la tâche du président des débats, mais cette tâche est celui du président de la filiale.

2.3.3.4 **Réunions paralèles du C.E.** :

Le secrétaire demande s'il manque une réunion paralèle du C.E., il croit qu'il y a une réunion paralèle du C.E. lors du petit déjeuner de l'association du R22R le jeudi matin, car il a constaté que les courriels du président sont en majorité tous envoyé le jeudi. Le secrétaire demande s'il doit assister au petit déjeuner du jeudi matin afin qu'il fasse également parti du processus décisionnel du C.E.

Le président inciste sur le fait qu'il y a aucune décison qui ce prend sur la gestion de la filiale le jeudi matin lors du petit déjeuner de l'association du R22R. Le président mentionne que le fait d'envoyer ses courriels le jeudi ou vedredi tard dans la nuit (car c'est durant cette période de la journée qu'il travaille le mieux) est pure coincidence.

Le président sortant mentionne qu'il assiste lui-même au petit déjeuner de l'association du R22R le jeudi matin, en compagnie du 1er et 2e vice-présidents, il rassure le secrétaire que les sujets qui sont discutés sont très variés mais ne traitent pas de la gestion de la filiale.

2.3.4 ***Trésorière :***

La trésorière mentionne que la communication va maintenat beaucoup mieux avec l'administrateur des réservations Camarade Guy Marion, elle reçoit maintenant les documents qu'elle lui avait demandé.

2.3.5 ***Président sortant :***

Le président sortant nous mentionne qu'il a reçus un courriel en Cc du secrétaire en réponse au courriel du président mentionnant qu'il désire ajouter à l'ordre du jour « Publicité sur l'infolettre de la direction provinciale ». Le président sortant questionne le fait que le sécrétaire y est inscrit; « certains membres du C.E. vont se faire un plaisirs de débattre de ce sujet avec vous. ». Le président sortant ne comprend pas le sens de la phrase du secrétaire et mentionne que personnellement il ne désire pas débattre de ce sujet. Le secrétaire explique au président sortant le sens de cette phrase.

Le 1er vice-président indique au président sortant, que le président va débattre de ce sujet au paragraphe 2.3.6.4 de l'ordre du jour.

2.3.6 ***Président***

2.3.6.1 **Transfer des dossiers des travailleurs communautaires**:

Le président mentionne aux membres du C.E. qu'il est dans le procéssus de transférer les dossiers de travailleurs communanutaires et l'autorité de négocier avec le palais de justice, à l'administrateur des réservations le Camarade Guy Marion. La raison de ce transfert est d'établir une continuité pour plusieurs années, ce qui va amiliorer les communications entre Mme Moreau l'officier des probations du palais de justice et la filiale. Le président nous dit que ce changement devrait grandement amiliorer le service des travailleurs communautaires.

2.3.6.2 **Heures d'ouvertures pour les réservations privées**:

Le président nous avoue qu'il a commis une erreur lors de notre dernière réunion du C.E.; en fixant l'heure du début des réservations privées à 18h00, il mentionne que c'est rédicule d'établir un heure exacte de début pour une réservation privée, il explique que dans les mess militaires; lorsqu'un membre entre dans le mess et s'apperçoit qu'il y a une fonction privée en court, il se dirige au « Snake Pite » pour prendre sa consommation, il croit que nos membres Camarades sont suffisament inteligents pour faire de même en se dirigeant au « Bistro à Clément » pour prendre leurs consommations et quitter lorsque bon ils leurs semblera, tout en n'interferant pas avec la fonction privée. Le président s'engage à parler de ce point aux membres lors de la prochaine AG du 13 août prochain. **À suivre**

Le 2e vice-président mentionne que lorsque les membres bénévoles chargés de la prépartion / montage de la salle avant une réservatioin privée, devraient retirer la totalitée des chaises du bar, afin que personne ne soit tenté de s'assoir au bar durant une fonction privée. **À suivre**

2.3.6.3 **Étude concernant une poste combiné de « Secrétaire / Trésorier »** :

Le président mentionne qu'il a appris lors du congrès de la direction provinciale qu'il y avait au sein de certaines filiales des postes de « Secrétaire / Trésorier » qui combinent les deux tâches ensembles; clericale de secrétaire et financière de trésorier. Il nous dit qu'il se doit d'étudier cette option, pour voir s'il y aurait une valeur ajouter à créer ce type de position à notre filiale. Il nous dit qu'il va regarder auprès des filiales qui ont le même nombre de membres que nous et qui ont au sein de leurs C.E. un poste de « Secrétaire / Trésorier », afin de voir comment ils arrivent à fonctionner.

Le secrétaire mentionne qu'à son avis ce type de poste de « Secrétaire / Trésorier » est pratiquement impensable pour notre filiale, en raison de la charge de travail, pour une personne qui désirait faire un bon travail, ça demanderait quelqu'un à la retraite qui n'a pas de loisirs ou de vie personnelle et qui ne ferait que ça à temps plein.

Le 1er vice-président est d'avis de laisser les postes de secrétaire et de trésorier séparés, qu'il y a trop de travail pour une seule personne avec les deux tâches combinées, pour la grosseur de notre filiale. De plus, si jamais le « Secrétasire / Trésorier » part en voyage pour un mois, il va y avoir deux tâches qui ne ce feront pas durant ce mois.

Le 2e vice-président nous informe que le poste de trésorier n'est pas que d'entrer des chiffres sur un bout de papier. Une tâche importante du trésorier est également d'être les yeux du président en matière de dépense, une personne qui aurait à cumuler à la fois les tâches de trésorier et de secrétaire n'aurait possiblement pas le temps d'être les yeux du président.

2.3.6.4 **Publicité sur l'infolettre de la direction provinciale** :

Le président nous informe qu'il a été terriblement déçus pour ne pas dire blessé, il a fermé les yeux sur beucoup de choses depuis les deux ans qu'il est enposte, il est un grand fervant de la loyauté, car où il n'y a pas de loyauté il n'y a pas d'organisation qui fonctionne. Il a déjà pris des risques en travaillant avec des personnes qui n'était pas nécessairement de ce coté ci de la cloture de la loyauté, mais il dit que c'est correcte car il recherchait du talent et désirait que la filiale profite de ce talent. Mais, lorsqu'il donne des directives qui lui appartiennent, comme lorsqu'on l'a approché la première fois pour la publicité envoyé à l'infolettre de la direction provinciale, on lui a venté les mérites de l'infolettre comme étant la meilleur chose depuis l'invention du pain tranché; ce n'était pas son opinion. Car il a l'opportunité que lorsqu'il regarde un problème il est dans la chambre où il y a le problème, vous n'êtes pas dans la chambre où il y a le problème car il est seul, mais cependant vous avez la possibilité de regarder par le trou de serrure et c'est ce que vous faites et lorsqu'on regarde à travers le trou d'une serrure on a pas une vison d'ensemble totale, et le président doit avoir cette vison totale d'un problème. Alors, lorsqu'il pris la décison qu'on ne se servirait pas de l'infolettre de la direction provinciale comme platforme publicitaire, c'était une décision qui lui appartenait et qui avait été prise lorsqu'il voyait le problème seul dans la chambre et l'examinait dans son ensemble. On a déffié sa diective à deux reprises, c'est-à dire qu'on lui a travaillé dans le dos et ça il n'aime vraiement pas se faire travailler dans le dos. Et, il ne veux pas savoirs c'est qui d'entre les membres du C.E qui a déffié sa directive, car s'il apprend qui c'est, il va prendre des actions que la personne va regretter. Il veut seulement nous dire que d'aller contre une directive qui lui appartient, qu'il n'apprécie pas et c'est un manque de loyauté. Le président explique que l'infolettre du provincial n'est pas une bonne platforme, car il y a peu de filiale qui y addhere. Le président mentionne qu'il y a 107 filiales au Québec, seulement 14 de ces 107 filiales publie de la publicité sur l'infolettre de la direction provinciale. Ce qui signifie que c'est une platforme non-utilisée avec des publictés statiques.

Le secrétaire mentionne au président que son opinion concernat l'infolettre de la direction provinciale, est son opinion à lui et n'est pas nécessairement l'opinion de tous les membres du C.E., car il n'est pas le seul à prendre les décisons au sein du C.E.

Le 2e vice-président propose que l'on publie de la publicité sur la platforme de l'infolettre de la direction provinciale pour les fonctions d'envergures de notre filiale, ex. la fête du Canada, un tournois de golf, la dégustation Vins et Fromages etc.. In inciste sur le point que toutes publicités que nous désirons publiér sur cette platforme devra obligatoirement être envoyé et passer par l'administrateur des communications le Camarades Frederick Lawrence. Il est d'idée que l'on a pas besoins de publiciser nos souper du vendredi ou nos TGIT sur cette patforme. Le 2e vice-président s'engage à informer l'administrateur des loisirs le Camarade Robert Bélisle; que s'il désire envoyer de la publicité sur l'infolettre de la direction provinciale; qu'il doit obligatoirement passer par l'administrateur des communications le Camarade Frederick Lawrence.

Le 1er vice-président mentionne que le comité des loisirs l'a approché pour publier de la publicité sur l'infolettre de la direction provinciale, il croyait à l'époque et il croit toujours que c'est une bonne platforme publicitaire, il n'a jamais été informé que le président avait émis une directive, et il demande au président que s'il trouve qu'il a mal agit, de lui dire et il va démitionner sur le champ. Car, il pensait bien faire pour la raison que de plus en plus de filiales s'annoncent sur l'infolettre de la dierction provinciale.

Le président remercie le 1er vice-président de son honêteté et il est prêt à oublier cet incident.

En terminant le président tient à mentionner que toute publicité concernant la filiale Richelieu (Québec 79) doit obligatoirement passer par l'administrateur des communications, qui va juger de la pertinence de la publier ou non sur l'infolettre de la direction provinciale.

3. Divers : Aucun point

4. Ajournement de la réunion

4.1 Motion d'ajournement., il est :

Proposé par :	Camarade	Michel Duquette
Appuyé par :	Camarade	Yves Lavoie

Adopté à l'unanimité. La réunion a été ajournée à 21h01

4.2 La prochaine réunion du C.E. est le 9 juillet 2019.

Camarade Richard Octeau
Secrétaire
Filiale Richelieu (Québec 79)

Camarade Maurice Leblanc
Président
Filiale Richelieu (Québec 79)

Les Annexes :
Annexe A : Odre du jour de la réunion du C.E. du 11 juin 2019
Annexe B : Billan financier mensuel du 11 juin 2019
Annexe C : Tableau des suivis de réunions et assemblées générales